



AVIS AUX NAVIGATEURS

AUX USAGERS DE LA SEVRE NIORTAISE
ET DE SES AFFLUENTS

N° 2022-21

Du 03/08/2022

AVIS AUX USAGERS

FERMETURE DE LA NAVIGATION POUR LA PLAISANCE

- CANAL DE LA VIEILLE AUTISE
- CANAL DE LA JEUNE AUTISE
- CANAL DU MIGNON

En raison de l'atteinte des cotes minimales de navigation fixées par l'arrêté du 3 mars 2015, la navigation est interdite sur l'ensemble des voies d'eau suivantes jusqu'à nouvel ordre :

- Canal du Mignon, sur tout son cours jusqu'à Bazoin inclus
- Canal de la Vieille Autise, sur tout son cours jusqu'à la confluence avec la Sèvre niortaise à Damvix
- Canal de la Jeune Autise, pour la partie domaniale entre Château Vert et Maillé.

Cet avis concerne les bateaux de plaisance sur le domaine navigable, et non la batellerie traditionnelle (petites embarcations à fond plat).

Merci de votre compréhension.

Pour la Présidente,



Par délégation
adjoint à la Direction
GILLES CHOURRÉ